

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 185**2 février 2002****SOMMAIRE**

(L') Anade S.A., Luxembourg	8870	Luxembourg	8876
Handelswueren Import Export S.A., Hünsdorf.	8837	Landbridge S.A.H., Luxembourg	8878
Hero Holding, GmbH, Hassel	8860	Lenex S.A., Luxembourg	8876
Howald Immobilière, S.à r.l., Howald	8864	Lenex S.A., Luxembourg	8877
Immobilier Fashion S.A., Luxembourg	8862	Leruth Realisations S.A., Bettembourg	8871
Immobilier Fashion S.A., Luxembourg	8862	Leruth Realisations S.A., Bettembourg	8872
Immobilier Green S.A., Luxembourg	8862	Liberty Newport World Portfolio, Sicav, Senningerberg	8877
Immobilier Green S.A., Luxembourg	8863	Liberty Newport World Portfolio, Sicav, Senningerberg	8877
Immobilière Grün, S.à r.l., Howald	8866	Lombard Privée Capital Markets S.A., Garnich	8865
Industrial Holdings S.A., Luxembourg	8863	Lutrec Holding S.A., Luxembourg	8868
Intellinet S.A., Bertrange	8865	Luxemburgische Beteiligungs- und Foerdergesellschaft S.A., Luxembourg	8875
Interest Holding S.A., Luxembourg	8864	(La) Maison du Textile S.A., Luxembourg	8873
International Business Organization S.A.	8865	(La) Maison du Textile S.A., Luxembourg	8873
International Forwarding Supervisors S.A., Luxembourg	8866	(La) Maison du Textile S.A., Luxembourg	8873
International Mansions S.A., Luxembourg	8867	Millipore, S.à r.l., Luxembourg	8834
International Mansions S.A., Luxembourg	8868	Monfino S.A., Luxembourg	8841
International Sport Services S.A., Fentange	8869	Muisca S.A., Luxembourg	8842
International Sport Services S.A., Fentange	8869	Mulan S.A., Luxembourg	8842
Intersaco S.A.H., Luxembourg	8866	Muzzle S.A., Luxembourg	8842
IPEF II Holdings N. 6 S.A., Luxembourg	8869	Natilux Holding S.A., Luxembourg	8843
IPEF II Holdings N. 6 S.A., Luxembourg	8869	Natur Produkt Holdings Limited S.A., Luxembourg	8843
IT-Investor.Com Fund, Luxembourg	8870	Naviga Luxembourg S.A., Luxembourg	8844
Jahdar Holding S.A.	8864	Nivalcon Immo S.A., Luxembourg	8844
K & D Industrianlagen A.G., Remich	8861	Norfin Réassurance S.A., Senningerberg	8841
Kimberly-Clark Luxembourg Holding, S.à r.l.	8870	Nortel Networks (Luxembourg) S.A., Luxembourg	8878
Kimberly-Clark Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	8871	Nortel Networks (Luxembourg) S.A., Luxembourg	8878
Kimberly-Clark Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	8871	Nortel Networks (Luxembourg) S.A., Luxembourg	8879
Koks Holding S.A., Luxembourg	8873	Nortel Networks (Luxembourg) S.A., Luxembourg	8880
Koks Holding S.A., Luxembourg	8873	Oaktree Holding S.A., Luxembourg	8845
Koks Holding S.A., Luxembourg	8874	Olgas S.A., Luxembourg	8845
Koks Holding S.A., Luxembourg	8874	P.G.M. International S.A., Luxembourg	8845
Koks Holding S.A., Luxembourg	8874	Panoupalous S.A., Luxembourg	8847
Koks Holding S.A., Luxembourg	8874		
Koks Holding S.A., Luxembourg	8875		
Koks Holding S.A., Luxembourg	8875		
Laboratoire Dentaire Hornbeck Jacques, S.à r.l.,			

Panta Rei S.A., Luxembourg	8846	Sasch Europe Retail S.A., Luxembourg.....	8847
Panta Rei S.A., Luxembourg	8846	Scar Holding S.A., Luxembourg	8854
Participations Financières Européennes S.A.H., Luxembourg	8846	Scip-Holding S.A., Luxembourg.....	8854
Partogest S.A.H., Luxembourg	8847	SEREA S.A., Peppange	8855
Pinex S.A., Luxembourg.....	8844	SEREA S.A., Peppange	8855
Polcevera S.A., Luxembourg.....	8848	Security Vision Concept S.A., Luxembourg	8856
Praxis S.A., Luxembourg	8848	SG Immo, S.à r.l., Luxembourg	8857
Prétexte, S.à r.l., Luxembourg	8848	SG Immo, S.à r.l., Luxembourg	8857
Prodistribution Holding S.A., Luxembourg	8846	Shinjuku Invest S.A., Luxembourg.....	8857
Prolife S.A., Luxembourg.....	8850	Sifold S.A.H., Luxembourg.....	8857
Promolux S.A., Differdange.....	8842	Siv-Holding, Luxembourg.....	8858
Property Finance France S.A., Luxembourg	8850	Smarten Software International S.A., Luxembourg	8858
Puno S.A., Luxembourg.....	8850	Société Immobilière du Kiem S.A., Luxembourg ..	8853
Pyxis S.A., Luxembourg.....	8849	Solelev S.A., Livange	8858
Pyxis S.A., Luxembourg.....	8849	Sotad Participations S.A., Luxembourg	8859
Quiral Luxembourg S.A., Luxembourg	8850	Stelima Holding S.A., Luxembourg.....	8852
Raki Holding S.A., Luxembourg	8848	Stratège S.A., Luxembourg	8858
Ratiopharm S.A., Luxembourg	8851	Stratège S.A., Luxembourg	8858
RDM Ré S.A., Senningerberg.....	8849	Superspatz, S.à r.l., Wasserbillig	8859
Real Estate Capital S.A., Luxembourg	8851	Sveva S.A., Luxembourg.....	8859
Rechem S.A., Senningerberg.....	8852	Symas S.A., Remich	8860
Reit Immobilien S.A., Luxembourg.....	8853	T & B Investissement S.A., Strassen	8861
Résidence Roeserbann, S.à r.l., Luxembourg.....	8851	T & B Investissement S.A., Strassen	8861
Résidence Roeserbann, S.à r.l., Luxembourg.....	8851	Tau-Technology, S.à r.l., Luxembourg	8859
Ressordi S.A., Luxembourg	8853	Tau-Technology, S.à r.l., Luxembourg	8859
Restaurant-Pizzeria Capriccio, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....	8840	Taxis Beffort, S.à r.l., Luxembourg	8860
Retarder International S.A., Luxembourg	8853	Tease S.A., Luxembourg	8861
Royal Appliance Luxembourg Holding S.A.H., Luxembourg	8854	Tegola Holding S.A., Luxembourg	8856
		Telecom Italia Lab S.A., Luxembourg	8835
		(Les) Trois Anges S.A., Differdange	8876

MILLIPORE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 67.982.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue au siège social en date du 16 juin 2001, du rapport et de la décision des gérants de la société MILLIPORE, S.à r.l., que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 décembre 1999:

1) Décharge accordée aux gérants pour l'année 31 décembre 1999:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,
Ms Kathleen B. Allen,
Mr Francis J. Lunger,
Mr Jeffrey Rudin.

2) Election des nouveaux gérants:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,
Ms Kathleen B. Allen,
Mr Francis J. Lunger,
Mr Jeffrey Rudin.

3) Les mandats des gérants expireront à la suite de l'assemblée générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 2000.

4) La perte qui s'élève à USD 12.571,- est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MILLIPORE, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 80, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58948/683/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

TELECOM ITALIA LAB, Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 80.614.

L'an deux mille un, le vingt-cinq septembre,

Par-devant Nous, Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TELECOM ITALIA LAB, société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem en date du 12 février 2001, non encore publié au Mémorial C, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B numéro 80.614 et ayant son siège social à 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, (ci-après la «Société»).

La séance est ouverte à 17.30 heures, sous la présidence de Monsieur Fabio Morvilli, président du conseil, demeurant professionnellement à L-1330 Luxembourg,

Le président désigne comme secrétaire Madame Maria Ruberti, cadre de société, demeurant professionnellement à L-1330 Luxembourg,

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Tom Loesch, avocat, demeurant à L-1734 Luxembourg,

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1.- Ratification de la cooptation de deux Administrateurs,
2.- Démission du Commissaire aux Comptes, nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes et détermination de la durée de son mandat,

3.- Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant maximal de trente millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 30.000.000,-) afin de le porter de son montant actuel de trente mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 30.000,-) à un montant maximal de trente millions trente mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 30.030.000,-) divisé en trois millions trois mille (3.003.000) actions ayant une valeur nominale de dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 10,-) chacune, par l'émission d'un montant maximal de trois millions (3.000.000) d'actions nouvelles ayant une valeur nominale de dix dollars des Etat-Unis d'Amérique (USD 10,-) par action, à libérer par un apport en nature, les actions nouvelles ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

4.- Souscription d'un montant maximal de trois millions (3.000.000) d'actions nouvelles par TELECOM ITALIA LAB S.p.A., une société de droit italien, ayant son siège social à Via G. Reiss Romoli, n.274, Turin, Italie; libération entière de chacune de ces actions par un apport en nature d'une branche d'activité; attribution des actions nouvellement émises au souscripteur en contrepartie de son apport; et reconnaissance de la réalisation de l'augmentation de capital.

5.- Création d'un capital autorisé d'un montant maximal de trente cinq millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 35.000.000,-) représenté par un nombre maximal de trois millions cinq cent mille (3.500.000) actions d'une valeur nominale de dix dollars des Etat-Unis d'Amérique (USD 10,-) chacune.

6.- Autorisation donnée au Conseil d'administration, pendant une période se terminant le deuxième anniversaire de la date de la publication du procès-verbal de la présente assemblée au Mémorial, Recueil Spécial, d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit jusqu'à concurrence du capital autorisé. De telles réalisations d'augmentation du capital peuvent être souscrites et émises aux clauses et conditions à déterminer par le conseil d'administration, plus spécialement par rapport à la souscription et à la libération des actions autorisées, à souscrire et à émettre tel que par exemple: à déterminer le temps et le montant des actions autorisées à souscrire et à émettre, de déterminer si les actions autorisées seront souscrites au pair ou avec une prime d'émission, de déterminer dans quelle mesure la libération des nouvelles actions souscrites peut être acceptée en numéraire ou par des apports autres qu'en numéraire. Lors de la réalisation du capital autorisé, en tout ou en partie, le conseil d'administration n'est pas autorisé à limiter ou à supprimer le droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter l'article correspondant des statuts à la modification intervenue en même temps.

7.- Modification de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social de la Société et la création du capital autorisé.

8.- Divers.

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varient par les personnes présentes et le notaire instrumentaire, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de trente mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 30.000,-) sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée générale des actionnaires prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires prend acte de la démission de Monsieur Ferdinando Cavalli et de Monsieur Paolo D'Andrea de leur fonction d'Administrateur de la Société et décide de ratifier la cooptation de Madame Maria Laura Parente, cadre de société, demeurant à L-1330 Luxembourg, 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte et

Monsieur Roberto Ferrara, directeur de société, demeurant à Rome, 147, Via del Policlinico (Italie), en tant que successeurs des administrateurs démissionnaires. Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2004.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires prend acte de la démission de Monsieur Riccardo Varetto de sa fonction de Commissaire aux Comptes de la Société et décide de nommer Monsieur Stefano Cornaglia, directeur de société, demeurant à Turin, 274, Via G. Reiss Romoli (Italie), en tant que nouveau Commissaire aux Comptes. Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2004.

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de vingt-quatre millions cent soixante quatre mille trois cent soixante dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 24.164.360,-) afin de le porter de son montant actuel de trente mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 30.000) à un montant de vingt-quatre millions cent quatre vingt quatorze mille trois cent soixante dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 24.194.360,-) par l'émission d'un montant de deux millions quatre cent seize mille quatre cent trente six (2.416.436) actions nouvelles ayant une valeur nominale de dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 10,-) par action, à libérer par un apport en nature, les actions nouvelles ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'admettre TELECOM ITALIA LAB S.p.A, prénommée, à la souscription de deux millions quatre cent seize mille quatre cent trente six (2.416.436) actions nouvelles, ayant une valeur nominale de dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 10,-) par action.

Souscription - Paiement

Ensuite, TELECOM ITALIA LAB S.p.A., prénommée, représentée par Madame Maria Ruberti, cadre de société, demeurant à L-1330 Luxembourg, 12-14, boulevard Grande Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Rome (Italie), le 14 septembre 2001, déclare souscrire deux millions quatre cent seize mille quatre cent trente six (2.416.436) actions nouvelles ayant une valeur nominale de dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 10) par action et déclare libérer entièrement chaque action par apport en nature tel que décrit dans un rapport d'évaluation établi par PricewaterhouseCoopers, avec siège social à Luxembourg et signé par M. Ian Whitecourt, réviseur d'entreprises à Luxembourg, en date du 18 septembre 2001, dans lequel est décrit l'apport en nature.

Le souscripteur prénommé, agissant par l'intermédiaire de sa représentante, prénommée, déclare que les avoirs contribués en nature sont libres de toute charge et qu'il n'y a pas d'obstacle à leur libre transmission à la Société.

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 26-1 et de l'article 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, un rapport a été établi par PricewaterhouseCoopers, réviseurs d'entreprises indépendants, avec siège social à Luxembourg, 400 route d'Esch, en date du 18 septembre 2001 sur les apports en nature qui contient la conclusion suivante:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites dans la section III de ce rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Le rapport prémentionné restera annexé aux présentes pour être soumis aux formalités de l'enregistrement.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de créer un capital autorisé d'un montant de trente-cinq millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 35.000.000,-) représenté par trois millions cinq cent mille (3.500.000) actions d'une valeur nominale de dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 10,-) chacune.

Sixième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de donner l'autorisation au Conseil d'administration, pendant une période se terminant le deuxième anniversaire de la date de la publication du procès-verbal de la présente assemblée au Mémorial, Recueil, d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit jusqu'à concurrence du capital autorisé. De telles réalisations d'augmentation du capital peuvent être souscrites et émises aux clauses et conditions à déterminer par le conseil d'administration, plus spécialement par rapport à la souscription et à la libération des actions autorisées, à souscrire et à émettre tel que par exemple: à déterminer le temps et le montant des actions autorisées à souscrire et à émettre, de déterminer si les actions autorisées seront souscrites au pair ou avec une prime d'émission, de déterminer dans quelle mesure la libération des nouvelles actions souscrites peut être acceptée en numéraire ou par des apports autres qu'en numéraire. Lors de la réalisation du capital autorisé, en tout ou en partie, le conseil d'administration n'est pas autorisé à limiter ou à supprimer le droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter l'article correspondant des statuts à la modification intervenue en même temps.

Septième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital et la création d'un capital autorisé ci-dessus et décide que l'article 5 des statuts de la Société soit dorénavant rédigé comme suit:

«Le capital social de la société est fixé à vingt-quatre millions cent quatre vingt quatorze mille trois cent soixante dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 24.194.360,-) divisé en deux millions quatre cent dix neuf mille quatre cent trente six (2.419.436) actions ayant une valeur nominale de dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 10,-) par action.

Le capital autorisé de la Société est fixé à trente-cinq millions de dollars des Etats-Unis D'Amérique (USD 35.000.000) représenté par trois millions cinq cent mille (3.500.000) actions, ayant une valeur nominale de dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 10,-) par action.

Le conseil d'administration est autorisé, pendant une période se terminant le deuxième anniversaire de la date de la publication du procès-verbal de la présente assemblée au Mémorial, Recueil, d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit jusqu'à concurrence du capital autorisé. De telles réalisations d'augmentation du capital peuvent être souscrites et émises aux clauses et conditions à déterminer par le conseil d'administration, plus spécialement par rapport à la souscription et à la libération des actions autorisées, à souscrire et à émettre tel que par exemple: à déterminer le temps et le montant des actions autorisées à souscrire et à émettre, de déterminer si les actions autorisées seront souscrites au pair ou avec une prime d'émission, de déterminer dans quelle mesure la libération des nouvelles actions souscrites peut être acceptée en numéraire ou par des apports autres qu'en numéraire. Lors de la réalisation du capital autorisé, en tout ou en partie, le conseil d'administration n'est pas autorisé à limiter ou à supprimer le droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article des statuts à la modification intervenue en même temps.»

Evaluation des frais

Pour la perception des droits d'enregistrement les parties déclarent évaluer le capital de 24.164.360,- USD à 1.062.990.196,4,- LUF (cours officiel du 25 septembre 2001: 1,- USD=43,99 LUF).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société à environ 10.890.000,- LUF.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18.00 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Morvilli, M. Ruberti, T. Loesch, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001, vol. 10CS, fol. 2, case 8. – Reçu 10.622.653 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 28 janvier 2001.
(65859/206/163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2001.

HANDELSWUEREN IMPORT EXPORT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-7396 Hünsdorf, 17, rue de Prettange.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendeins, den sechsten September.

Vor Uns Notar Léon Thomas genannt Tom Metzler, im Amtssitz zu Luxemburg-Bonneweg.

Sind erschienen:

1) Herr Max Blanchard, Privatangestellter, wohnhaft in F-57570 Mondorff, 2, rue de Paris.

2) Herr José Carvalho, Privatangestellter, wohnhaft in L-3251 Bettembourg, 43, rue Michel Lentz.

Vorbenannte Personen ersuchen den unterzeichneten Notar, die Satzungen einer von ihnen zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu dokumentieren.

Benennung, Sitz, Dauer, Gesellschaftsweck, Kapital

Art. 1. Zwischen den Vertragsparteien und allen Personen, welche später Aktionäre der Gesellschaft werden, wird eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung HANDELSWUEREN IMPORT EXPORT S.A. gegründet.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft ist Hünsdorf.

Unbeschadet der Regeln des allgemeinen Rechts betreffend die Kündigung von Verträgen, falls der Gesellschaftssitz auf Grund eines Vertrages mit Drittpersonen festgesetzt wurde, kann der Sitz der Gesellschaft an jede andere Adresse innerhalb der Gemeinde verlegt werden.

Sollte die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder der reibungslose Verkehr mit dem Sitz oder auch dieses Sitzes mit dem Ausland durch aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art gefährdet werden, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend und bis zur völligen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegt werden. Diese einstweilige Massnahme betrifft jedoch in keiner Weise die Nationalität der Gesellschaft, die unabhängig von dieser einstweiligen Verlegung des Gesellschaftssitzes, luxemburgisch bleibt.

Die Bekanntmachung von einer derartigen Verlegung hat durch die Organe zu erfolgen, die mit der täglichen Geschäftsführung beauftragt sind.

Art. 3. Die Gesellschaft wird auf unbeschränkte Dauer errichtet.

Art. 4. Gegenstand der Gesellschaft ist der Import und Export mit Waren aller Art.

Sie kann weiterhin sämtliche Geschäfte tätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck im Zusammenhang stehen und auch kann sie sämtliche industrielle, kaufmännische, finanzielle, mobiliare und immobiliare Tätigkeiten ausüben, die zur Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar dienlich sein können.

Art. 5. Das gezeichnete Aktienkapital beträgt einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000,-) eingeteilt in einhundert (100) Aktien mit einem Nominalwert von je dreihundertzehn Euro (EUR 310,-), welche in voller Höhe eingezahlt sind.

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder herabgesetzt werden, durch Beschluss der Generalversammlung, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäss den darin festgelegten Bedingungen eigene Aktien erwerben.

Verwaltung, Überwachung

Art. 6. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat verwaltet, der aus mindestens drei Mitgliedern besteht, die keine Aktionäre sein müssen, welche von der Generalversammlung für eine Dauer ernannt werden, die sechs Jahre nicht überschreiten darf. Sie können von der Generalversammlung jederzeit abberufen werden.

Wird die Stelle eines von der Generalversammlung bestellten Verwaltungsratsmitgliedes frei, können die so ernannten verbleibenden Verwaltungsratsmitglieder das frei gewordene Amt vorläufig besetzen. In diesem Fall erfolgt die endgültige Bestellung durch die nächste Generalversammlung.

Art. 7. Der Verwaltungsrat wählt unter seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden. Im Fall der Verhinderung des Vorsitzenden übernimmt das vom Verwaltungsrat bestimmte Mitglied dessen Aufgaben.

Der Verwaltungsrat wird vom Vorsitzenden oder auf Antrag von zwei Verwaltungsratsmitgliedern einberufen.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist, wobei ein Verwaltungsratsmitglied jeweils nur einen Kollegen vertreten kann.

Die Verwaltungsratsmitglieder können ihre Stimme auch schriftlich, fernschriftlich, telegraphisch oder per Telefax abgeben. Fernschreiben und Telegramme müssen schriftlich bestätigt werden.

Ein schriftlich gefasster Beschluss, der von allen Verwaltungsratsmitgliedern genehmigt und unterschrieben ist, ist genauso rechtswirksam wie ein anlässlich einer Verwaltungsratssitzung gefasster Beschluss.

Art. 8. Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit absoluter Stimmenmehrheit getroffen. Bei Stimmengleichheit ist die Stimme des Vorsitzenden ausschlaggebend.

Art. 9. Die Protokolle der Sitzungen des Verwaltungsrates werden von den in den Sitzungen anwesenden Mitgliedern unterschrieben.

Die Beglaubigung von Abzügen oder Auszügen erfolgt durch ein Verwaltungsratsmitglied oder durch einen Bevollmächtigten.

Art. 10. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaftsangelegenheiten zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten. Er ist für alles zuständig, was nicht ausdrücklich durch das Gesetz und durch die vorliegenden Satzungen der Generalversammlung vorbehalten ist.

Art. 11. Der Verwaltungsrat kann seinen Mitgliedern oder Dritten, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen, seine Befugnisse zur täglichen Geschäftsführung übertragen. Die Übertragung an ein Mitglied des Verwaltungsrates bedarf der vorherigen Ermächtigung durch die Generalversammlung.

Art. 12. Die Gesellschaft wird nach aussen verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch die Einzelunterschrift eines im Rahmen der ihm erteilten Vollmachten handelnden Delegierten des Verwaltungsrates. Im laufenden Verkehr mit den Behörden wird die Gesellschaft durch die Unterschrift eines Mitgliedes des Verwaltungsrates rechtsgültig vertreten.

Art. 13. Die Tätigkeit der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere von der Generalversammlung ernannte Kommissare überwacht, die ihre Zahl und ihre Vergütung festlegt.

Die Dauer der Amtszeit der Kommissare wird von der Generalversammlung festgelegt. Sie kann jedoch sechs Jahre nicht überschreiten

Generalversammlung

Art. 14. Die Generalversammlung vertritt alle Aktionäre. Sie hat die weitestgehenden Vollmachten, um über die Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden. Die Einberufung der Generalversammlung erfolgt gemäss den Bestimmungen des Gesetzes.

Art. 15. Die jährliche Generalversammlung tritt in der Gemeinde des Gesellschaftssitzes an dem im Einberufungsschreiben genannten Ort zusammen und zwar am dritten Freitag des Monats Juli jeden Jahres um 11.30 Uhr.

Falls der vorgenannte Tag ein Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Werktag statt.

Art. 16. Der Verwaltungsrat oder der oder die Kommissare können eine ausserordentliche Generalversammlung einberufen. Sie muss einberufen werden, falls Aktionäre, die mindestens zwanzig Prozent des Gesellschaftskapitals vertreten, einen derartigen Antrag stellen.

Art. 17. Jede Aktie gibt ein Stimmrecht von einer Stimme.

Geschäftsjahr, Gewinnverteilung

Art. 18. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres. Der Verwaltungsrat erstellt den Jahresabschluss, wie gesetzlich vorgeschrieben.

Er legt diesen, mit einem Bericht über die Geschäfte der Gesellschaft, spätestens einen Monat vor der Jahresgeneralversammlung den Kommissaren vor.

Art. 19. Der Bilanzüberschuss stellt nach Abzug der Unkosten und Abschreibungen den Nettogewinn der Gesellschaft dar. Von diesem Gewinn sind fünf Prozent für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage zu verwenden; diese Verpflichtung wird aufgehoben, wenn die gesetzliche Rücklage zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Der Saldo steht zur freien Verfügung der Generalversammlung.

Unter Beachtung der diesbezüglichen gesetzlichen Vorschriften kann der Verwaltungsrat Vorschussdividenden zahlen.

Die Generalversammlung kann beschliessen, Gewinne und ausschüttungsfähige Rücklagen zur Kapitaltilgung zu benutzen, ohne Durchführung einer Kapitalherabsetzung.

Auflösung, Liquidation

Art. 20. Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Generalversammlung aufgelöst werden, welcher unter den gleichen Bedingungen gefasst werden muss wie bei Satzungsänderungen.

Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt, die natürliche oder juristische Personen sind und die durch die Generalversammlung unter Festlegung ihrer Aufgaben und Vergütungen ernannt werden.

Allgemeine Bestimmungen

Art. 21. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, sowie auf die späteren Änderungen.

Übergangsbestimmungen

1. Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung und endet am einunddreissigsten Dezember zweitausendeins.

2. Die erste jährliche Generalversammlung findet im Jahre zweitausendzwei statt.

Kapitalzeichnung

Die einhundert (100) Aktien wurden wie folgt gezeichnet:

1) Herr Max Blanchard, vorbenannt, fünfzig Aktien,	50
2) Herr José Carvalho, vorbenannt, fünfzig Aktien,	50
Total: einhundert Aktien,	100

Das gezeichnete Kapital wurde in voller Höhe eingezahlt. Demzufolge steht der Gesellschaft der Betrag von einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000,-) zur Verfügung, was dem unterzeichneten Notar nachgewiesen und von ihm ausdrücklich bestätigt wird.

Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Schätzung der Gründungskosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und jedwelche Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Gründung erwachsen, auf sechzigtausend Luxemburger Franken (LUF 60.000,-).

Ausserordentliche Generalversammlung

Sodann haben die Erschienenen sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, zu der sie sich als ordentlich einberufen betrachten, zusammen gefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1) Die Anschrift der Gesellschaft lautet: L-7396 Hünsdorf, 17, rue de Prettange.

2) Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf drei und die der Kommissare auf einen festgesetzt.

3) Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden ernannt:

a) Herr Peter Ruffing, Kaufmann, wohnhaft in D-66113 Saarbrücken, Rappoltsweilerstrasse 69;

b) Herr Ralph Schönheim, Privatangestellter, wohnhaft in D-66121 Saarbrücken, Bresslauerstrasse 46;

c) Fräulein Antoinette Di Stasi, Privatangestellte, wohnhaft in L-5720 Aspelt, Gennerwiss 12.

4) Zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates wird Herr Peter Ruffing, vorbenannt, ernannt.

5) Zum Kommissar wird ernannt:

FIDUCIAIRE EUROPEENNE, S.à r.l., mit Sitz zu L-2314 Luxemburg, 2, Place de Paris.

6) Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden bei der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2007.

7) Zum Delegierten des Verwaltungsrates wird Herr Peter Ruffing, vorbenannt, ernannt.

Er kann die Gesellschaft, in allen Umständen durch seine alleinige Unterschrift verpflichten.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen, am Datum wie eingangs erwähnt, zu Luxemburg-Bonneweg in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung und Erklärung in einer ihnen kundigen Sprache an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben diese Urkunde mit Uns Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: M. Blanchard, J. Carvalho, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2001, vol. 131S, fol. 46, case 10. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Abschrift auf stempelfreies Papier dem Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, zwecks Veröffentlichung erteilt.

Luxemburg-Bonneweg, den 13. September 2001.

T. Metzler.

(58422/222/153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

RESTAURANT-PIZZERIA CAPRICCIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 8, rue du Brill.

STATUTS

L'an deux mille un, le vingt-neuf août.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1.- Monsieur Francesco Altomare, cuisinier, demeurant à L-1522 Luxembourg, 38, rue Jules Fischer;

2.- Madame Maria Francesca Rosselli, serveuse, épouse de Monsieur Francesco Altomare, demeurant à L-1522 Luxembourg, 38, rue Jules Fischer.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée familiale qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de RESTAURANT-PIZZERIA CAPRICCIO, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un restaurant-pizzeria, avec débit de boissons alcooliques et non-alcooliques, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mille un.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1. par Monsieur Francesco Altomare, cuisinier, demeurant à L-1522 Luxembourg, 38, rue Jules Fischer, soixante-dix parts sociales,	70
2. par Madame Maria Francesca Rosselli, serveuse, épouse de Monsieur Francesco Altomare, demeurant à L-1522 Luxembourg, 38, rue Jules Fischer, trente parts sociales,	30

Total: cent parts sociales, 100

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 12. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5 %) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 14. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à trente-deux mille francs luxembourgeois (LUF 32.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est à L-4041 Esch-sur-Alzette, 8, rue du Brill.
- Est nommé gérant unique, pour une durée indéterminée, Monsieur Francesco Altomare, préqualifié.
- La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue d'eux connue aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Altomare, M.F. Rosselli, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 131S, fol. 26, case 2. – Reçu 2.501 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 7 septembre 2001.

T.Metzler.

(57092/222/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2001.

MONFINO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 60.753.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 79, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(58621/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

NORFIN REASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 43.830.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13 septembre 2001

Première Résolution

Nomination d'un nouveau Réviseur d'Entreprises:

Dans le cadre de la politique du Groupe, l'Assemblée décide à l'unanimité de révoquer la société KPMG en tant que Réviseur d'Entreprises.

L'Assemblée nomme à l'unanimité le Réviseur d'Entreprises DELOITTE & TOUCHE à Luxembourg jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui doit statuer sur les comptes de l'exercice 2001.

Réviseur d'entreprises

DELOITTE & TOUCHE, 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 78, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58631/689/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

MUISCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 50.352.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 26 juillet 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de BEF 22.000.000,- en EUR 545.365,75, avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001.

2. L'Assemblée décide de suppression de toute référence à la valeur nominale des 22.000 actions de la société et la modification des 22.000 actions de la Société en 22.000 actions sans valeur nominale.

3. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à cinq cent quarante-cinq mille trois cent soixante-cinq virgule soixante-quinze euros (EUR 545.365,75), représenté par vingt-deux mille (22.000) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

MUISCA S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2001, vol. 557, fol. 68, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58622/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

MULAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 68.619.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 6 juin 2001

Monsieur Schaus Adrien, Madame Scheifer-Gillen Romaine et Monsieur Arno' Vincenzo sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de deux ans. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

Luxembourg, le 6 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme

MULAN S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2001, vol. 557, fol. 68, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58623/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

MUZZLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 49.260.

Avec effet au 10 août 2001, le siège social de la société a été transféré aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 août 2001.

Pour MUZZLE S.A.

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 74, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58625/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

PROMOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4536 Differdange, 3, rue Dr. Nic. Conzemius.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Echternach, le 12 septembre 2001, vol. 133, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 13 septembre 2001.

Signature.

(58646/551/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

NATILUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 16.253.

Avec effet au 10 août 2001, le siège social de la société a été transféré au 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 août 2001.
Pour NATILUX HOLDING S.A.
Signature
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 74, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58626/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

NATUR PRODUKT HOLDINGS LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 55.355.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 et les comptes annuels consolidés au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 79, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Extrait de l'assemblée générale du 12 septembre 2001

- Suite à la démission du 27 avril 2001 de l'administrateur Jean-Charles Tassoni, Madame Irina Nizovtseva, administrateur de société, demeurant à Marhsal Govorov Street, 11/3, #88, Saint Petersburg, 198188 Russie, a été nommée en remplacement.

- Suite à la démission du 27 avril 2001 de l'administrateur Michael Shneyderman, Monsieur Evgeny Gorkov, administrateur de société, demeurant à Novocheremushkinskaya Street, 16, #62, Moscow, 117036 Russie, a été nommé en remplacement.

Suite à ces remplacements, le conseil d'administration de la société est composé jusqu'à l'assemblée générale appelée à approuver les comptes annuels au 31 décembre 2000 comme suit:

- 1) Monsieur Evgeny Gorkov, administrateur de société, Novocheremushkinskaya Street, 16, #62, Moscow, 117036 Russie;
- 2) Monsieur Rheinhard Kohleick, administrateur de société, Bolshaya Konushennaya 1/11, 190000 St. Petersburg, Russie;
- 3) Monsieur Serguey Nisovtsev, administrateur de société, Miniatonkuja 1B 11, 02360 Espoo-Finland Miniatontie 3A 2, 021250 Espoo-Finlande;
- 4) Madame Irina Nizovtseva, administrateur de société, Marhsal Govorov Street, 11/3, #88, Saint Petersburg, 198188 Russie;
- 5) Monsieur Aarne Orpana, administrateur de société, 3A 2, 021250 Espoo-Finlande;
- 6) Monsieur Yevgeny Savik, administrateur de société, 53-1-529 Proosveschenia Prospect, 190000 St. Petersburg, Russie;
- 7) Monsieur Aleksey Shwydchenko, administrateur de société, 53-1-529 Proosveschenia Prospect, 190000 St. Petersburg, Russie;

1. Conseil d'administration

- 1) Monsieur Evgeny Gorkov, administrateur de société, Novocheremushkinskaya Street, 16, #62, Moscow, 117036 Russie;
- 2) Monsieur Rheinhard Kohleick, administrateur de société, Bolshaya Konushennaya 1/11, 190000 St. Petersburg, Russie;
- 3) Monsieur Serguey Nisovtsev, administrateur de société, Miniatonkuja 1B 11, 02360 Espoo-Finland Miniatontie 3A 2, 021250 Espoo-Finlande;
- 4) Madame Irina Nizovtseva, administrateur de société, Marhsal Govorov Street, 11/3, #88, Saint Petersburg, 198188 Russie;
- 5) Monsieur Aarne Orpana, administrateur de société, 3A 2, 021250 Espoo-Finlande;
- 6) Monsieur Yevgeny Savik, administrateur de société, 53-1-529 Proosveschenia Prospect, 190000 St. Petersburg, Russie;
- 7) Monsieur Aleksey Shwydchenko, administrateur de société, 53-1-529 Proosveschenia Prospect, 190000 St. Petersburg, Russie;

Réviseur d'entreprises

ARTHUR ANDERSEN, société civile, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Affectation du résultat

La perte de l'exercice se terminant au 31 décembre 1999, au montant de douze millions quatre-vingt six mille six cent et treize Dollars des Etats-Unis (USD 12.086.613,-) est reportée à nouveau.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2001.

Pour la société

ARTHUR ANDERSEN Société Civile

Signature

(58627/501/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

**NAVIGA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. PACTOLUX).**

Siège social: Luxembourg, 20, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 26.774.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 29 août 2001

- Le Conseil d'Administration propose de nommer K.P.M.G. Luxembourg en tant que nouvel auditeur pour la vérification des comptes de NAVIGA LUXEMBOURG ainsi que pour l'établissement des dossiers fiscaux annuels.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2001.

NAVIGA LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2001, vol. 557, fol. 69, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58628/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

NIVALCON IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 53.792.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 30 août 2001

L'assemblée a renouvelé pour une période de six ans le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes sortants. Leur mandat prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire en 2007. L'assemblée a confirmé tous les actes entrepris par les administrateurs depuis le 21 juin 2001 date à laquelle leur mandat aurait dû être renouvelé.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 74, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58630/560/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

PINEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 62.685.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 6 septembre 2001 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée prend acte de la démission du Commissaire aux comptes en la personne de Monsieur Marc Koeune et nomme en son remplacement la société CeDerLux-Services, S.à r.l. avec siège social au 4, rue Marché-aux-Herbes, 1728 Luxembourg à partir de l'exercice 2001. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

2. L'assemblée décide de nommer un administrateur supplémentaire, Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg portant ainsi le nombre des administrateurs à quatre.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social de l'an 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2001, vol. 557, fol. 68, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58640/693/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

OAKTREE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.951.

Avec effet au 14 août 2001, le siège social de la société a été transféré aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 août 2001.
Pour OAKTREE HOLDING S.A.
Signature
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 74, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58632/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

OLGAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 55.834.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 6 août 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de ITL 1.200.000.000,- en EUR 619.748,28, avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001.

2. L'Assemblée décide la suppression de la valeur nominale des 1.200 actions existantes de la société.

3. L'Assemblée décide l'augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 651,72 pour le porter de son montant actuel après conversion, de EUR 619.748,28 à celui de EUR 620.400,00 par incorporation au capital social d'une partie des réserves disponibles à due concurrence sans création et émission d'actions nouvelles, chaque action sans valeur nominale.

4. L'Assemblée décide de remplacer les mille deux cents (1.200) actions existantes sans expression de valeur nominale par mille deux cents (1.200) actions d'une valeur nominale de cinq cent dix-sept euros (EUR 517,-) chacune et de les attribuer aux actionnaires actuels.

5. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à six cent vingt mille quatre cents euros (EUR 620.400,00), représenté par mille deux cents (1.200) actions d'une valeur nominale de cinq cent dix-sept euros (EUR 517,-) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme
OLGAS S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2001, vol. 557, fol. 68, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58633/545/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

P.G.M. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 48.775.

Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au Siège social le 30 août 2001, à 11.00 heures

Le Conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Frédéric Van Haepere de sa fonction d'Administrateur, prend acte de cette démission.

Le Conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 30 août 2001, Monsieur Gerd Fricke, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de la Société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2001, vol. 557, fol. 71, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58639/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

PANTA REI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 67.515.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 6 mars 2001 que:

- Sont réélus au poste d'administrateur:
- Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
- Mademoiselle Marie-Laure Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
- Madame Valentina Giovanna Scanziani, administrateur de sociétés, demeurant en Italie.
- Est réélue au poste de commissaire aux comptes:
- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., sise boulevard Prince Henri.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 79, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58635/677/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

PANTA REI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 67.515.

Le bilan au 14 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 79, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(58636/677/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

PARTICIPATIONS FINANCIERES EUROPEENNES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 32.550.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 16 juillet 2001

L'assemblée a décidé de convertir le capital social et le capital autorisé en EUR avec effet au 1^{er} janvier 2001, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital sera de EUR 80.565,39. Le capital sera représenté par 3.250 actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé sera de EUR 1.239.467,62 représenté par 50.000 actions sans désignation de valeur nominale.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 74, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58637/560/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

PRODISTRIBUTION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 45.698.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire réunie à Luxembourg le 6 septembre 2001 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- Le siège social est transféré à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
- L'assemblée a pris acte de la démission du commissaire aux comptes avec effet immédiate. La société CeDerLux-Services, S.à r.l., avec siège social au 4, rue Marché-aux-Herbes, 1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2001, vol. 557, fol. 68, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58644/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

PANOUPALOUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 38.984.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 4 septembre 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 1.250.000,- en EUR 30.986,69, avec effet comptable au 1^{er} avril 2001.

2. L'Assemblée décide la suppression de la valeur nominale des 1.250 actions existantes de la société.

3. L'Assemblée décide l'augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 263,31 pour le porter de son montant actuel après conversion, de EUR 30.986,69 à celui de EUR 31.250,00 par incorporation au capital social d'une partie des réserves disponibles à due concurrence sans création et émission d'actions nouvelles, chaque action sans valeur nominale.

4. L'Assemblée décide de remplacer les mille deux cent cinquante (1.250) actions existantes sans expression de valeur nominale par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et de les attribuer aux actionnaires actuels.

5. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,00), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

PANOUPALOUS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2001, vol. 557, fol. 68, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58634/545/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

PARTOGEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 22.090.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 74, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(58638/560/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

SASCH EUROPE RETAIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 58.764.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 7 août 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de ITL 70.000.000,- en EUR 36.151,98 avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001.

2. L'Assemblée décide de suppression de toute référence à la valeur nominale des 70 actions de la société et la modification des 70 actions de la Société en 70 actions sans valeur nominale.

3. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à trente-six mille cent cinquante et un virgule quatre-vingt-dix-huit euros (EUR 36.151,98), représenté par soixante-dix (70) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

SASCH EUROPE RETAIL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2001, vol. 557, fol. 68, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58664/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

POLCEVERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.
R. C. Luxembourg B 57.595.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 80, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2001.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(58641/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

PRAXIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 99, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 73.373.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 46, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2001.

(58642/642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

PRETEXTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2670 Luxembourg, 43, boulevard de Verdun.
R. C. Luxembourg B 38.445.

—
Le bilan enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2001, vol. 557, fol. 67, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2001.

(58643/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

RAKI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 57.187.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 31 juillet 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de ITL 3.040.000.000,- en EUR 1.570.028,97, avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001.

2. L'Assemblée décide la suppression de la valeur nominale des 3.040 actions existantes de la société.

3. L'Assemblée décide l'augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 1.651,03 pour le porter de son montant actuel après conversion, de EUR 1.570.028,97 à celui de EUR 1.571.680,00 par incorporation au capital social d'une partie des réserves disponibles à due concurrence sans création et émission d'actions nouvelles, chaque action sans valeur nominale.

4. L'Assemblée décide de remplacer trois mille quarante (3.040) actions existantes sans expression de valeur nominale par trois mille quarante (3.040) actions d'une valeur nominale de cinq cent dix-sept euros (EUR 517,-) chacune et de les attribuer aux actionnaires actuels.

5. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à un million cinq cent soixante et onze mille six cent quatre-vingts euros (EUR 1.571.680,00), représenté par trois mille quarante (3.040) actions d'une valeur nominale de cinq cent dix-sept euros (EUR 517,-) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

RAKI HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2001, vol. 557, fol. 73, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58652/545/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

PYXIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
R. C. Luxembourg B 75.177.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 46, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2001.

(58649/642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

PYXIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
R. C. Luxembourg B 75.177.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 31 mai 2001 à 9.00 heures

A l'unanimité, il a été décidé ce qui suit:

- 1.- Approbation des comptes au 31 décembre 2000.
- 2.- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire de l'exécution de leur mandats pour l'exercice écoulé.
- 3.- Acceptation de la démission de Monsieur Stéphane Cèlerier, administrateur de systèmes, de son poste d'Administrateur-délégué et nomination de son remplaçant:
 - Monsieur Christophe Cèlerier, administrateur de systèmes, demeurant à Neuf-Marche (France).
- 4.- Le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs pour engager la société soit par la signature exclusive de l'Administrateur-délégué, soit par la signature conjointe de l'Administrateur-délégué et d'un autre membre du Conseil d'Administration.
- 5.- Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le Président, le Secrétaire et le Scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 46, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58650/642/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

RDM RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 70.688.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 mars 2001

*Quatrième Résolution
Nominations statutaires*

a) L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Giuseppe Sala de son poste d'administrateur de la société. Elle lui donne pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat et le remercie pour sa participation au développement de la société.

Afin de combler cette vacance et en vertu de l'article 7 des Statuts, l'Assemblée nomme à l'unanimité Monsieur Massimo Cungi. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

Les mandats de Monsieur Cesare Tocchio et de la société SOGECORE INTERNATIONAL S.A., prennent fin à l'issue de cette Assemblée. Ils sont réélus à l'unanimité, leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

b) Le mandat du Réviseur d'Entreprises GRANT THORNTON REVISION & CONSEIL est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

Composition du conseil d'administration

- M. Cesare Tocchio
- M. Massimo Cungi
- SOGECORE INTERNATIONAL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 74, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58654/689/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

PROLIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 153, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 75.234.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 13 septembre 2001, vol. 137, fol. 72, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Signature.

(58645/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

PROPERTY FINANCE FRANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 64.844.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 79, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés:	0,- francs
- Perte de l'exercice 1999:	- 881.188,- francs
- Report à nouveau	- 881.188,- francs

Prorogation des mandats des administrateurs

Les mandats d'administrateurs de Messieurs Frank-Rainer Vaessen, Bernhard Berg, Ingo Fuhrmann, Roland Burgmaier, Dr. Klaus Trescher et Georges Deitz sont prorogés pour une période d'un an qui vient à échéance à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2001.

Signature.

(58647/507/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

PUNO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 61.277.

Avec effet au 21 août 2001, le siège social de la société a été transféré aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour PUNO S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 74, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58648/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

QUIRAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 10-12, Grand-rue.

Constituée par-devant M^e Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 18 juillet 2000, acte publié au Mémorial C n^o 404.

Il résulte d'une délibération du Conseil d'Administration que Monsieur Eric Boulanger, administrateur de société, demeurant à B-1380 Lasne, 18 Sentier du Moulin, a été nommé administrateur-délégué avec pouvoir de signature individuelle pour la gestion journalière et président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour avis sincère et conforme

Pour QUIRAL LUXEMBOURG S.A.

KPMG Experts Comptables

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2001, vol. 557, fol. 51, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58651/537/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

RATIOPHARM S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
H. R. Luxembourg B 38.871.

Auszug aus der ordentlichen Generalversammlung vom 27. Juni 2001

Das Stammkapital von 1.250.000,- LUF wird ab den 1. Januar 2001 wie folgt umgewandelt:

Umwandlungsfaktor (40,3399) 30.986,69 EUR

Das Stammkapital von 30.986,69 EUR ist eingeteilt in 25 Aktien ohne Nennwert.

Herr Markus Schürholz wird als neues Verwaltungsratsmitglied ernannt.

Herr Dr. Schneider scheidet aus dem Verwaltungsrat aus. Ihm wird für seine Tätigkeit Entlastung erteilt.

Luxemburg, den 27. Juni 2001.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2001, vol. 556, fol. 81, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(58653/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

REAL ESTATE CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 72.570.

*Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration
tenue le 2 juillet 2001 à 15.30 heures au siège social à Luxembourg*

Démission de Monsieur Olivier Fourcade en tant qu'administrateur de la Société et ce, avec effet immédiat.

Cooptation de Monsieur Benoît Blouin, demeurant à Mouvaux (France), en remplacement de Monsieur Olivier Fourcade, administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale annuelle et, au plus tard, lors de l'assemblée générale statutaire de 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 81, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58655/010/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

RESIDENCE ROESERBANN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1880 Luxembourg, 106, rue Pierre Krier.
R. C. Luxembourg B 25.514.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 septembre 2001, vol. 320, fol. 100, case 8-1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour RESIDENCE ROESERBANN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MEISCH

(58659/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

RESIDENCE ROESERBANN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1880 Luxembourg, 106, rue Pierre Krier.
R. C. Luxembourg B 25.514.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 septembre 2001, vol. 320, fol. 100, case 8-2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour RESIDENCE ROESERBANN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MEISCH

(58660/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

RECHEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 50.871.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2001

*Cinquième Résolution
Nominations statutaires*

a) L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Jan Gesquiere et de la société NV DIRK DEGRAUWE de leur poste d'administrateur de la société.

Afin de combler cette vacance et en vertu de l'article 7 des Statuts, l'Assemblée nomme à l'unanimité M. Jan De Clerck. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

b) Le mandat de la société J. VAN BREDA & C° REINSURANCE MANAGEMENT prend fin à l'issue de cette Assemblée. Il est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

c) Le mandat du Réviseur d'Entreprises arrivant à expiration, l'Assemblée décide de renouveler le mandat de la FIDUCIAIRE BILLON pour une période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

Sixième Résolution

Modification de la devise du capital social en euro

L'Assemblée décide à l'unanimité d'adopter l'euro comme monnaie de référence et de comptabilité de RECHEM, avec effet au 1^{er} janvier 2002 et de convertir le capital souscrit de francs luxembourgeois en euros, au taux de conversion de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (40,3399) francs luxembourgeois pour un (1) euro avec effet au 1^{er} janvier 2002 de sorte que le capital social sera fixé à un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-huit euros (1.239.468,-), représenté par cinq cent mille (500.000) actions sans valeur nominale.

*Pour la société
Signature*

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 8 août 2001

*Première Résolution
Nomination d'un nouvel Administrateur*

Le Conseil coopte Monsieur Ivan Lokere au poste d'Administrateur vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

Cette nomination provisoire sera soumise à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société
Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 74, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58657/689/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

STELIMA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 51.698.

Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au Siège social le 30 août 2001, à 11.00 heures

Le Conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Frédéric Van Haepere de sa fonction d'Administrateur, prend acte de cette démission.

Le Conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 30 août 2001, Monsieur Gerd Fricke, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de la Société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2001, vol. 557, fol. 71, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58682/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

REIT IMMOBILIEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.533.

Avec effet au 10 août 2001, le siège social de la société a été transféré aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 août 2001.

Pour REIT IMMOBILIEN S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 74, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58658/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

RESSORDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.367.

Avec effet au 9 août 2001, le siège social de la société a été transféré aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 août 2001.

Pour RESSORDI S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 74, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58661/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

RETARDER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 50.160.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Signature.

(58662/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

SOCIETE IMMOBILIERE DU KIEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1933 Luxembourg, 1, rue Siggy vu Letzebuerg.
R. C. Luxembourg B 32.364.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 79, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Extrait de l'assemblée générale de septembre 2001

Il a été résolu avec effet au 31 décembre 2001 à minuit:

1. de convertir le capital social de francs luxembourgeois en euros, de sorte que le capital sociale s'élève à cent vingt trois mille neuf cent quarante-six euros et soixante-seize cent (EUR 123.946,76);

2. d'augmenter le capital social de mille cinquante-trois euros et vingt-quatre cent (EUR 1.053,24) par incorporation de résultats reportés d'un même montant;

3. de constater que le capital social s'élève désormais à cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250,-) chacune;

4. de reformuler le 1^{er} paragraphe de l'article 5 des statuts de la société pour lui conférer la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à cent vingt cinq mille euros (EUR 125.000,-) divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250,-) chacune.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2001.

Pour la société

Signature

(58676/501/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

ROYAL APPLIANCE LUXEMBOURG HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 53.008.

Extract of the resolutions of the Annual General Meeting held on 7th May 2001

Board of Directors:

- Mr Michael J. Merriman Jr.
- Mr Richard G. Vasek
- ROYAL APPLIANCE Mfg Co

Statutory Auditor:

LUX-AUDIT S.A., 57, avenue de la Faiëncerie, L-1510 Luxembourg

The mandates begin as soon as this Annual General Meeting is settled and were carried out with the beginning of the next Annual General Meeting, which is held on the date assigned in the statutes.

The shareholders decide unanimously to convert the subscribed capital retroactively into EUR for the 1st January 2001 and to remove the nominal value of the shares in this way:

Conversion 1.250.000,- LUF / (40,3399) 30.986,69 EUR

Luxembourg, May 7th, 2001.

Certified true extract

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2001, vol. 556, fol. 85, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(58663/503/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

SCAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 57.189.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 31 juillet 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de ITL 3.040.000.000,- en EUR 1.570.028,97, avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001.

2. L'Assemblée décide la suppression de la valeur nominale des 3.040 actions existantes de la société.

3. L'Assemblée décide l'augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 1.651,03 pour le porter de son montant actuel après conversion, de EUR 1.570.028,97 à celui de EUR 1.571.680,00 par incorporation au capital social d'une partie des réserves disponibles à due concurrence sans création et émission d'actions nouvelles, chaque action sans valeur nominale.

4. L'Assemblée décide de remplacer trois mille quarante (3.040) actions existantes sans expression de valeur nominale par trois mille quarante (3.040) actions d'une valeur nominale de cinq cent dix-sept euros (EUR 517,-) chacune et de les attribuer aux actionnaires actuels.

5. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à un million cinq cent soixante et onze mille six cent quatre-vingts euros (EUR 1.571.680,00), représenté par trois mille quarante (3.040) actions d'une valeur nominale de cinq cent dix-sept euros (EUR 517,-) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

SCAR HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2001, vol. 557, fol. 68, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58665/545/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

SCIP-HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue du Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 43.481.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 81, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2001.

(58666/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

SEREA S.A., Société Anonyme.**Capital social: 31.000,- EUR.**Siège social: L-3391 Peppange, 1, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 61.064.

Les comptes annuels régulièrement approuvés, la proposition d'affectation des résultats et l'affectation des résultats par rapport au exercices clos au 31 décembre 1997, au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 34, case 11, ont été déposés dans le dossier de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(58668/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

SEREA S.A., Société Anonyme.**Capital social: 31.000,- EUR.**Siège social: L-3391 Peppange, 1, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 61.064.

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue à 14.00 heures en date du 23 mai 2001

Bureau

La séance est ouverte à quatorze heures, dans les bureaux de la société SEREA anciennement dénommée L'AEIM INTERNATIONALE, situés au 1, rue de l'Eglise, L-3391 Peppange.

L'assemblée des actionnaires est présidée par Monsieur Philippe Kazenas, 21 Bis Grand Rue F-54150 Mairy (France). Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Isabelle Kazenas, 6 rue Georges Brassens F-57700 Marspich (France). L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Monsieur Didier Kazenas, demeurant 6 rue Georges Brassens F-57700 Marspich (France).

Présences

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés. Ladite liste de présence, dressée par les membres du bureau, demeurera annexée au présent procès-verbal.

Resteront pareillement annexées au présent acte, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les membres du bureau.

Exposé

Ensuite Monsieur le Président déclare

1- Que les actions représentant 64% du capital de la Société sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

2- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit

Ordre du jour:

1) Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes portant sur les exercices clos au 31 décembre 1997, au 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999;

2) Approbation des comptes pour les exercices clos au 31 décembre 1997, au 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999 et affectation des résultats;

3) Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;

4) Divers.

Délibération

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur Le Président et a examiné les différents points de l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix et séparément les résolutions suivantes:

Première résolution

Après lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes portant sur l'exercice clos au 31 décembre 1997, l'assemblée décide à l'unanimité des voix d'approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1997.

L'assemblée décide à l'unanimité des voix d'affecter la perte de l'exercice 1997, soit (- 167.084,-) LUF en report à nouveau débiteur.

Après lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes portant sur l'exercice clos au 31 décembre 1998, l'assemblée décide à l'unanimité des voix d'approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1998.

L'assemblée décide à l'unanimité des voix d'affecter le résultat de l'exercice 1998, soit 363.230,- LUF comme suit:

- 167.084,- LUF en couverture du report à nouveau débiteur

- 125.054,- LUF au fonds de réserve légale

- 71.092,- LUF en autres réserves

Après lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes portant sur l'exercice clos au 31 décembre 1999, l'assemblée décide à l'unanimité des voix d'approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1999.

L'assemblée décide d'affecter à l'unanimité des voix les résultats de l'exercice 1999, soit 666.301,- LUF en autres réserves.

Deuxième résolution

L'assemblée décide à la majorité des voix d'accorder décharge pleine et entière à Messieurs Didier Kazenas, Stanislas Kazenas et Philippe Kazenas de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions d'administrateurs pour les mandats des exercices clos aux 31 décembre 1997, 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999.

Troisième résolution

L'assemblée décide à l'unanimité des voix d'accorder décharge pleine et entière à Madame Patricia Pierrat pour l'accomplissement de ses fonctions de commissaire aux comptes pour les mandats des exercices clos au 31 décembre 1997, au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée à 15.30 heures. Le secrétaire lit le procès-verbal de la séance lequel est signé par les membres du bureau et les actionnaires ou mandataires qui en expriment le désir.

P. Kazenas / I. Kazenas / D. Kazenas

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2001, vol. 557, fol. 34, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58669/000/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

**SECURITY VISION CONCEPT S.A., Société Anonyme,
(anc. AZE S.A.).**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.

R. C. Luxembourg B 59.831.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 46, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2001.

(58667/642/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

TEGOLA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 59.689.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 6 août 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 50.000.000,- en EUR 1.239.467,62, avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001.

2. L'Assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 50.000 actions de la société et la modification des 50.000 actions de la société en 50.000 actions sans valeur nominale.

3. L'Assemblée décide l'augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 532,38 pour le porter de son montant actuel après conversion, de EUR 1.239.467,62 à celui de EUR 1.240.000,- par incorporation au capital social d'une partie des réserves disponibles à due concurrence sans création et émission d'actions nouvelles, chaque action sans valeur nominale.

4. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à un million deux cent quarante mille euros (EUR 1.240.000,00) représenté par cinquante mille (50.000) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

TEGOLA HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2001, vol. 557, fol. 73, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58699/545/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

SG IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 198, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 63.978.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2001

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 29 juin 2001 au siège social, ont décidé, à l'unanimité, de transférer le siège social de la société à 198, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 juin 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2001, vol. 556, fol. 81, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(58670/503/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

SG IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 198, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 63.978.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg, le 31 juillet 2001

Les associés de la société SG IMMO, S.à r.l. ont décidé de convertir le capital social en EUR pour le 1^{er} janvier 2001. Le capital social de 500.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion (40,3399)	12.394,68
----------------------------	-----------

Le capital social de 12.500,- EUR est représenté par 500 parts sociales de 24,79 EUR chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 31 juillet 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2001, vol. 556, fol. 81, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(58671/503/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

SHINJUKU INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.129.

Avec effet au 10 août 2001, le siège social de la société a été transféré aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 août 2001.

Pour SHINJUKU INVEST S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 74, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58672/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

SIFOLD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 33.867.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 16 juillet 2001

L'assemblée a décidé de convertir le capital social et le capital autorisé en EUR avec effet au 1^{er} janvier 2001, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital sera de EUR 94.000,- après prélèvement de EUR 296,25 sur le compte autres réserves pour arriver à ce capital. Le capital sera représenté par 3.780 actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé sera de EUR 1.239.467,62 représenté par 50.000 actions sans désignation de valeur nominale.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 74, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58673/560/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

SIV-HOLDING.

Siège social: Luxembourg, 19, rue du Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 43.483.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 81, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2001.

(58674/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

SMARTEN SOFTWARE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.016.

Avec effet au 10 août 2001, le siège social de la société a été transféré au 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 août 2001.

Pour SMARTEN SOFTWARE INTERNATIONAL S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 74, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58675/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

SOLELEV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, ZI route de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 72.204.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2001, vol. 556, fol. 47, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2001.

(58678/642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

STRATEGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 43.308.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 74, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(58683/560/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

STRATEGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 43.308.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 11 juin 2001 à 17.00 heures

L'assemblée renouvelle pour une période d'un an prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001, le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 74, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58684/560/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

SOTAD PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 66.194.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 79, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2001.

(58679/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

SUPERSPATZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 48, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 51.017.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Echternach, le 12 septembre 2001, vol. 133, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 13 septembre 2001.

Signature.

(58690/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

**SVEVA S.A., Société Anonyme,
(anc. SVEVA HOLDING S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 51.818.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 6 septembre 2001 a renouvelé le mandat des administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivante statuant sur les comptes au 31 décembre 2001. Décharge pleine et entière leur a été accordée.

L'assemblée a également pris acte de la démission du commissaire aux comptes et a nommé en son remplacement la société CeDerLux-Services, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, 1728 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle suivante statuant sur les comptes au 31 décembre 2001. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2001, vol. 557, fol. 68, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58691/693/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

TAU-TECHNOLOGY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1477 Luxembourg, 39, rue des Etats-Unis.
R. C. Luxembourg B 40.834.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Echternach, le 12 septembre 2001, vol. 133, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 13 septembre 2001.

Signature.

(58693/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

TAU-TECHNOLOGY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1477 Luxembourg, 39, rue des Etats-Unis.
R. C. Luxembourg B 40.834.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Echternach, le 12 septembre 2001, vol. 133, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 13 septembre 2001.

Signature.

(58694/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

SYMAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5540 Remich, 28, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 65.375.

—
Procès-verbal du Conseil d'Administration tenu au siège social le 20 août 2001

Sont présents:

- Monsieur Jean-Michel Thomas
- Madame Sylvie Thomas
- Madame Brigitte Chouly

Le Conseil d'administration est régulièrement constitué.

A l'unanimité le Conseil décide:

1. Conformément à l'article 7 des statuts de nommer Monsieur Jean-Michel Thomas administrateur-délégué de la société.

Ordre du jour:

1. Nomination de Monsieur Jean-Michel Thomas, administrateur-délégué de la société.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Luxembourg, le 20 août 2001.

J.-M. Thomas / S. Thomas / B. Chouly

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2001, vol. 557, fol. 68, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58692/256/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

TAXIS BEFFORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 663, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 66.860.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Echternach, le 12 septembre 2001, vol. 133, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 13 septembre 2001.

Signature.

(58695/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

HERO HOLDING, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5670 Hassel.
H. R. Luxemburg B 39.847.

—
Ausserordentliche Generalversammlung vom 24. August 2001

Am 24. August 2001 haben sich die Gesellschafter der HERO HOLDING, GmbH versammelt und zwar:

- Herr Rolf Becker, Kaufmann, wohnhaft in Hassel,
- Frau Hella Kremer, Ehefrau von Herrn Rolf Becker, Kauffrau, wohnhaft in Hassel.

Die Gesellschafter beschliessen einstimmig mit Wirkung am 31. Dezember 2000 das Kapital der Gesellschaft umzuwandeln in Euro zum Kurs von 40,3399 LUF = 1,- EUR, so dass das Gesellschaftskapital 1.500.000 EUR beträgt.

Der Differenzbetrag vom EUR 12.368,85 zur Aufstockung auf 1.500.000,- EUR wird aus dem Gewinnvortrag entnommen.

Die Gesellschafter beschliessen Artikel 5 der Satzung dem vorhergehenden Beschluss anzupassen um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt eine Million fünfhunderttausend Euro (1.500.000,- EUR). Es ist eingeteilt in sechzigtausend Anteile (60.000) zu je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR). Die Anteile werden gezeichnet wie folgt:

1. Herr Rolf Becker, Hassel, dreizigtausend Anteile	30.000
2. Frau Hella Kremer, Hassel, dreizigtausend Anteile	30.000
Total: sechzigtausend Anteile	60.000

Die Gesellschafter haben ihre Anteile voll eingezahlt, so dass die Gesellschaft über das Gesellschaftskapital verfügen kann, was ein jeder der Gesellschafter anerkennt.

Luxembourg, den 24. August 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2001, vol. 557, fol. 67, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58869/510/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

T & B INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 60.434.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 75, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14 septembre 2001.

(58696/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

T & B INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 60.434.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social de la société le 25 juillet 2001

A l'unanimité, l'Assemblée générale accepte les comptes annuels au 31 décembre 2000 et donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes

Quatrième Résolution

Le capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) est converti en euros (30.986,69 EUR).

Cinquième Résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de 13,31 EUR pour le porter de son montant actuel de 30.986,69 EUR à 31.000,- EUR, par incorporation des réserves.

Sixième Résolution

L'Assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Septième Résolution

L'Assemblée générale décide d'adapter l'article 5 de statuts pour lui donner la teneur suivante: «le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par cent (100) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.»

Les quatrième, cinquième, sixième et septième résolutions sont prises avec effet au 1^{er} janvier 2001.

Strassen, le 6 septembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 75, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58697/578/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

TEASE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 66.071.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 81, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2001.

(58698/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2001.

K & D INDUSTRIEANLAGEN A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5533 Remich, 3, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 57.201.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch le 9 juillet 2001, vol. 268, fol. 49, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH

Signature

(58905/561/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

IMMOBILIAR FASHION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 64.704.

L'Assemblée Générale Statutaire, qui s'est tenue à Luxembourg, le vendredi 25 mai 2001, a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance en date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de - 1 - (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;
- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;
- Madame Rachel Szymanski, employée privée, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de - 1 - (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 14 septembre 2001.

Le Conseil d'Administration

P. Bouchoms / S. Vandi

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 81, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58881/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

IMMOBILIAR FASHION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 64.704.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 81, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2001.

(58882/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

IMMOBILIAR GREEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 79.071.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue à Luxembourg en date du 18 juillet 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte de la cooptation de Madame Rachel Szymanski en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Pierre Bouchoms, Administrateur démissionnaire, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 27 novembre 2000. L'Assemblée nomme définitivement Madame Rachel Szymanski en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance en date du 16 mai 2001 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire aux Comptes ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté;
- Madame Rachel Szymanski, employée privée, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté;

- Monsieur Maurizio Cottella, employé privé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 14 septembre 2001.

Le Conseil d'Administration

S. Vandi / M. Cottella

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 81, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58883/043/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

IMMOBILIAR GREEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 79.071.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 81, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2001.

(58884/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

INDUSTRIAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 55.597.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 20 août 2001, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société INDUSTRIAL HOLDINGS S.A., que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris des décisions suivantes pour les comptes annuels de 2000.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2000:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

M. Rizwan Ahmed.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2000:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2000:

BACCA TRUST LUXEMBOURG.

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

M. Rizwan Ahmed

3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires.

4) Election de BACCA TRUST LUXEMBOURG en tant que commissaire aux Comptes.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 2001.

6) Le profit qui s'élève à USD 98.882,- est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INDUSTRIAL HOLDINGS S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 80, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58887/683/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

HOWALD IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2529 Howald, 35, rue des Scillas.

R. C. Luxembourg B 13.942.

Constituée par-devant M^e Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 29 juin 1976, acte publié au Mémorial C n° 205 du 29 septembre 1976, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 novembre 1982, acte publié au Mémorial C n° 4 du 6 janvier 1983, modifié par-devant M^e Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 avril 1984, acte publié au Mémorial C n° 179 du 5 juillet 1984, modifié par-devant M^e Frank Baden, en date du 1^{er} juillet 1992, acte publié au Mémorial C n° 521 du 12 novembre 1992.

En date du 16 août 2001 et conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en EUR, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. L'EUR est adopté comme monnaie d'expression du capital.
2. Le capital actuel de LUF 25.000.000,- est converti en EUR 619.733,81.
3. Le capital converti actuel est augmenté à concurrence de EUR 5.266,19 pour le porter de EUR 619.733,81 à EUR 625.000,- par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de LUF 212.438,- sans émission d'actions nouvelles.
4. Une valeur nominale de EUR 25,- par part sociale est adoptée.
5. Le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:
«Le capital social est fixé à six cent vingt-cinq mille euros (EUR 625.000,-) divisé en vingt-cinq mille (25.000) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune».
6. Les 25.000 parts sociales existantes d'une valeur nominale de LUF 1.000,- chacune sont échangées contre 25.000 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune.

Pour avis sincère et conforme

Pour HOWALD IMMOBILIERE, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2001, vol. 557, fol. 50, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58875/537/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

INTEREST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 46.557.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2001, vol. 556, fol. 71, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale du 20 juillet 2001

Affectation du résultat: la perte de EUR 6.417,84 est reportée sur l'exercice suivant.

La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(58889/297/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

JAH DAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 41.890.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 4 septembre 2001**Résolutions**Première résolution*

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Ardito Toson et lui donne décharge pour l'accomplissement de son mandat jusqu'à la date d'aujourd'hui.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

- Monsieur Gustaaf Saeys, administrateur de sociétés, demeurant à Gijzegem/Belgique.

Les résolutions ont été prises à l'unanimité des voix.

Pour extrait sincère et conforme

JAH DAR HOLDING S.A.H.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 77, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58902/553/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

INTELLINET S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 69.802.

Les états financiers au 31 décembre 2000, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 12 septembre 2001, vol. 557, fol. 70, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

L'assemblée générale du 10 août 2001 a élu comme administrateur Lars Johan Jarnheimer, administrateur de sociétés, demeurant à Skeppsbron 18, S-10313 Stockholm, Suède et a réélu comme administrateurs Messieurs Jean-Claude Bintz, administrateur de sociétés, demeurant à 20, rue des Sangliers, L-7344 Steinsel, Grand-Duché de Luxembourg et Magnus Mandersson, administrateur de sociétés, demeurant à 18, rue Siggy vu Letzebuerg, L-1933 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le mandat de Dermot Halpin n'a pas été renouvelé.

L'assemblée générale du 10 août 2001 a délégué la gestion journalière à Messieurs Jean-Claude Bintz, administrateur de sociétés, demeurant à 20, rue des Sangliers, L-7344 Steinsel, Grand-Duché de Luxembourg, Lars Johan Jarnheimer, administrateur de sociétés, demeurant à Skeppsbron 18, S-10313 Stockholm, Suède, Magnus Mandersson, administrateur de sociétés, demeurant à 18, rue Siggy vu Letzebuerg, L-1933 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, Alex Zivoder, directeur général de sociétés, demeurant à 75, route de Longwy, L-8080 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, Francesco D'Angelo, employé privé, demeurant à 75, route de Longwy, L-8080 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg et Jacques Marino Amedeo Lisarelli, employé privé, demeurant à 75, route de Longwy, L-8080 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg et a décidé que la société est engagée dans le cadre de la gestion journalière par la signature conjointe de deux délégués à la gestion journalière étant entendu néanmoins que Monsieur Francesco D'Angelo et Monsieur Jacques Marino Amedeo Lisarelli ne peuvent pas signer conjointement pour engager la société dans le cadre de la gestion journalière.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTELLINET S.A.

Signature

(58888/267/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

INTERNATIONAL BUSINESS ORGANIZATION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 33.264.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 5 septembre 2001

*Résolutions**Première résolution*

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Ardito Toson et lui donne décharge pour l'accomplissement de son mandat jusqu'à la date d'aujourd'hui.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

Monsieur Gustaaf Saeys, administrateur de sociétés, demeurant à Gijzegem/Belgique.

Les résolutions ont été prises à l'unanimité des voix.

Pour extrait sincère et conforme

INTERNATIONAL BUSINESS ORGANIZATION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 77, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58890/553/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

LOMBARD PRIVEE CAPITAL MARKETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8354 Garnich, 1, Cité Bourfeld.

R. C. Luxembourg B 61.472.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 79, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(58932/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

IMMOBILIERE GRÜN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2529 Howald, 35, rue des Scillas.

R. C. Luxembourg B 35.834.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Mersch, en date du 27 décembre 1990, acte publié au Mémorial C n° 230 du 3 juin 1991.

En date du 16 août 2001 et conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en EUR, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. L'EUR est adopté comme monnaie d'expression du capital.
2. Le capital actuel de LUF 22.000.000,- est converti en EUR 545.365,75.
3. Le capital converti actuel est augmenté à concurrence de EUR 4.634,25 pour le porter de EUR 545.365,75 à EUR 550.000,- par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de LUF 186.945,- sans émission d'actions nouvelles.
4. Une valeur nominale de EUR 25,- par part sociale est adoptée.
5. Le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à cinq cent cinquante mille euros (EUR 550.000,-), divisé en vingt-deux mille (22.000) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

6. Les 22.000 parts sociales existantes d'une valeur nominale de LUF 1.000,- chacune sont échangées contre 22.000 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune.

Pour avis sincère et conforme

Pour *IMMOBILIERE GRÜN, S.à r.l.*

KPMG Experts Comptables

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2001, vol. 557, fol. 50, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58886/537/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

INTERNATIONAL FORWARDING SUPERVISORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 65.745.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 557, fol. 85, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice	-26.306,23 EUR
- Résultat reporté	-6.402,34 EUR
- Report à nouveau	-32.708,57 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(58891/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

INTERSACO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 9.531.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 73, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président du conseil d'administration,
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2001.

Signature.

(58897/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

INTERNATIONAL MANSIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 49.338.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 31 juillet 2001, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société INTERNATIONAL MANSIONS S.A., que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris des décisions suivantes pour les comptes annuels de 1998.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 1998:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 1998:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 1998:

AUTONOME DE REVISION.

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires.

4) Election de AUTONOME DE REVISION en tant que commissaire aux Comptes.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1999.

6) La perte qui s'élève à ITL 13.824.571,- est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTERNATIONAL MANSIONS S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 80, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58892/683/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

INTERNATIONAL MANSIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 49.338.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 31 juillet 2001, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société INTERNATIONAL MANSIONS S.A., que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris des décisions suivantes pour les comptes annuels de 1999.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 1999:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 1999:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 1999:

AUTONOME DE REVISION.

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires.

4) Election de AUTONOME DE REVISION en tant que commissaire aux Comptes.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 2000.

6) La perte qui s'élève à ITL 28.988.746,- est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTERNATIONAL MANSIONS S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 80, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58893/683/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

INTERNATIONAL MANSIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 49.338.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 31 juillet 2001, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société INTERNATIONAL MANSIONS S.A., que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2000.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2000:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2000:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2000:

AUTONOME DE REVISION.

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires.

4) Election de AUTONOME DE REVISION en tant que commissaire aux Comptes.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 2001.

6) Du profit qui s'élève à ITL 400.042.003,- un montant de ITL 14.725.964 est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTERNATIONAL MANSIONS S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 80, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58894/683/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

LUTREC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 74.274.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 14 septembre 2001 à 11.00 heures

Première résolution

Le liquidateur WEBER & BONTEMPS, ayant son siège social au N° 6, place de Nancy, L-2212 à Luxembourg, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme Commissaire-Vérificateur la société PKF S.A., ayant son siège social au N° 6, place de Nancy, L-2212 à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 557, fol. 84, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58935/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

INTERNATIONAL SPORT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5832 Fentange, 33, op der Hobuch.
R. C. Luxembourg B 23.839.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2001, vol. 555, fol. 71, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2001.

Signature

Un mandataire

(58895/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

INTERNATIONAL SPORT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5832 Fentange, 33, op der Hobuch.
R. C. Luxembourg B 23.839.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2001, vol. 555, fol. 71, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2001.

Signature

Un mandataire

(58896/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

IPEF II HOLDINGS N. 6 S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.053.

Extract of the minutes of the board of directors meeting held on 1st August, 2001

Sole resolution

The chairman proposed Mr A.P. Michael, private employee, residing in Jersey (Channel Islands) as director of the company. It was resolved to appoint Mr A.P. Michael as a new director of the company with effect from, his appointment having the same expiry as that of their predecessors.

IPEF II HOLDINGS N. 6 S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 76, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58898/024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

IPEF II HOLDINGS N. 6 S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.053.

Extract of the minutes of the board of directors meeting held on 1st August, 2001, at 14.00 a.m.

First resolution

The board read the letter of resignation of Mr Michael Harrop dated 1st August, 2001. It was resolved to accept his resignation as director of the company with effect from 1st August, 2001, the chairman thanked him for his service to the company.

Second resolution

After having read a copy of the notice of the meeting of the shareholders of TERMINUS S.p.A., the board resolves to authorise, Miss Monica di Maio to attend to the meeting in representation of the company. Miss Maria Chiapolino is authorised by the board to sign, with her sole signature, the proxy in favour of Monica di Maio.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IPEF II HOLDINGS N. 6 S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 76, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58899/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

IT-INVESTOR.COM FUND

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 75.574.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire, tenue à Luxembourg, le 12 avril 2001

1. L'assemblée générale décide de ne pas distribuer de dividende pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2000.

2. L'assemblée générale décide:

- le renouvellement des mandats des administrateurs sortants pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2002;

- la réélection du réviseur d'entreprises, DELOITTE & TOUCHE, pour une période d'un an prenant fin avec l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2002.

A l'issue de l'assemblée, le conseil d'administration est composé de:

Président:

- Monsieur Michel Huvelin, directeur-général, OPTIGESTION S.A., Paris.

Administrateurs:

- Monsieur Alain de Boisanger, consultant, Dublin,

- Monsieur Xavier Gérard, gérant-associé, OPTIGESTION S.A., Paris,

- Monsieur Yann Houdre, directeur-général adjoint, OPTIGEST- LUXEMBOURG, Luxembourg,

- Monsieur Jacques Callies, consultant en Stratégie et Communication, Vaucresson,

- Monsieur Edward de Burlet, directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG, Luxembourg.

Réviseur d'entreprises:

DELOITTE & TOUCHE, ayant son siège social à L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.

Luxembourg, le 13 septembre 2001.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG, Société Anonyme

V. Jean / C. Bouillon

Mandataire Principal / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 557, fol. 85, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58901/010/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 513.174.625.

Il résulte de la décision du conseil d'administration du 23 août 2001, que M. Robert Jan Schol est nommé en tant qu'administrateur de la société KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., avec effet au 1^{er} septembre 2001. Par sa lettre du 1^{er} septembre 2001, M. Robert Jan Schol a accepté sa nomination.

Il résulte de la lettre du 30 août 2001, adressée aux actionnaires de la société KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., que M. J.-P. Everwijn a donné sa démission en tant qu'administrateur de la société KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., avec effet au 1^{er} septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Everwijn

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 80, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58908/683/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

L'ANADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 59.617.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société en date du 5 septembre 2001:

- la délibération sur les comptes annuels au 31 décembre 2000 est reportée à une date ultérieure;

- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont provisoirement renouvelés jusqu'à la date de l'assemblée générale ajournée.

Luxembourg, le 5 septembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 80, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58921/631/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 62.149.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'assemblée générale annuelle tenue au siège social en date du 17 août 2001, du rapport des gérants de la société KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l., que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 1999.

1) Décharge accordée aux gérants pour l'année 1999:

M. W. Anthony Gamron,
M. Jaap Everwijn,
M. Roberto Bonetto.

2) Election des nouveaux gérants:

M. W. Anthony Gamron,
M. Jaap Everwijn,
M. Roberto Bonetto.

3) Le mandat des gérants expirera à la suite de l'assemblée générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 2000.

4) Le profit qui s'élève à EUR 1.645.984,69 est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l.

Jaap Everwijn

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 80, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58906/683/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 62.149.

Il résulte de la décision du conseil d'administration du 23 août 2001, que M. Robert Jan Schol est nommé en tant qu'administrateur de la société KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l., avec effet au 1^{er} septembre 2001. Par sa lettre du 1^{er} septembre 2001, M. Robert Jan Schol a accepté sa nomination.

Il résulte de la lettre du 30 août 2001, adressée aux actionnaires de la société KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l., que M. J.-P. Everwijn a donné sa démission en tant qu'administrateur de la société KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l., avec effet au 1^{er} septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jaap Everwijn

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 80, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58907/683/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

LERUTH REALISATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3261 Bettembourg, 9B, rue du Nord.
R. C. Luxembourg B 80.023.

L'an deux mille un, le dix septembre.

Par-devant Nous Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LERUTH REALISATIONS S.A., avec siège social à L-1220 Luxembourg, 100, rue de Beggen, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 8 janvier 2001, en voie de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C,

immatriculée au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 80.023.

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures et est présidée par Madame Marianne Koenig, agent immobilier, demeurant à St Cruz de Tenerife, Arona, 262, Chayofa Alto (Espagne).

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Gérard Leruth, employé, demeurant à L-3490 Dudelange, 59, rue Jean Jaurès.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Pierre Leruth, retraité, demeurant à St Cruz de Tenerife, Arona, 262, Chayofa Alto (Espagne).

Composition de l'assemblée

Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Exposé de Madame le Président

Madame le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

1. Transfert du siège social de la société de L-1220 Luxembourg, 100, rue de Beggen à L-3261 Bettembourg, 9b, rue du Nord.

2. Modification de l'article 2, 1^{er} alinéa des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2. Alinéa 1^{er}.** Le siège de la société est établi à Bettembourg.»

II.- Il appert de la liste de présence que les cent (100) actions de trois cent dix Euros (EUR 310,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) sont présentes ou représentées.

L'assemblée peut donc délibérer valablement sur les objets à l'ordre du jour, sans qu'il soit besoin de justifier de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations.

Constatation de la validité de l'assemblée

L'exposé de Madame le Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Madame le Président expose les raisons qui ont motivé les points à l'ordre du jour.

Résolutions

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de L-1220 Luxembourg, 100, rue de Beggen à L-3261 Bettembourg, 9b, rue du Nord.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 2, premier alinéa des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2. Alinéa 1^{er}.** Le siège de la société est établi à Bettembourg.»

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, Madame le Président a clôturé l'assemblée.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société suite aux résolutions prises à la présente assemblée, sont évalués approximativement à trente mille francs luxembourgeois (LUF 30.000,-).

Dont procès-verbal, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture et interprétation de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé le présent procès-verbal avec Nous Notaire.

Signé: Koenig, G. Leruth, P. Leruth, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2001, vol. 131S, fol. 48, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 14 septembre 2001.

T. Metzler.

(58925/222/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

LERUTH REALISATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3261 Bettembourg, 9B, rue du Nord.

R. C. Luxembourg B 80.023.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 14 septembre 2001.

Signature.

(58926/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

LA MAISON DU TEXTILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 56.433.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2001, vol. 557, fol. 75, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, septembre 2001.

Signature.

(58917/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

LA MAISON DU TEXTILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 56.433.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2001, vol. 557, fol. 75, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2000, que la devise d'expression du capital social a été convertie de francs luxembourgeois en euros avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001 et que le capital social a été augmenté.

L'article 5 alinéa 1^{er} des statuts a désormais la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, septembre 2001.

Signature.

(58918/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

LA MAISON DU TEXTILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 56.433.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 mai 2000 que:
FIDEI REVISION, société à responsabilité limitée ayant son siège social au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, a été nommé commissaire aux comptes, en remplacement de FIDUCIAIRE DU VAL FLEURI, démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, septembre 2001.

Pour publication

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 75, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58919/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

KOKS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 59.936.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2001, vol. 557, fol. 61, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(58909/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

KOKS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 59.936.

Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 7 septembre 2001

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de KOKS HOLDING S.A. (la société), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 1997;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1997;
- d'allouer la perte de l'exercice de CHF 85.321,19 dans le compte perte à reporter;

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes les opérations effectuées durant l'exercice social clôturant au 31 décembre 1997.

Luxembourg, le 7 septembre 2001.

LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED

Signatures

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2001, vol. 557, fol. 61, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58910/710/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

KOKS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 59.936.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2001, vol. 557, fol. 61, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(58911/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

KOKS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 59.936.

Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 7 septembre 2001

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de KOKS HOLDING S.A. (la société), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 1998;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1998;
- d'allouer la perte de l'exercice de CHF 34.413,59 dans le compte perte à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes les opérations effectuées durant l'exercice social clôturant au 31 décembre 1998.

Luxembourg, le 7 septembre 2001.

LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED

Signatures

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2001, vol. 557, fol. 61, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58912/710/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

KOKS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 59.936.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2001, vol. 557, fol. 61, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(58913/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

KOKS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 59.936.

Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 7 septembre 2001

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de KOKS HOLDING S.A. (la société), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 1999;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999;
- d'allouer la perte de l'exercice de CHF 33.365,81 dans le compte perte à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes les opérations effectuées durant l'exercice social clôturant au 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 7 septembre 2001.

LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED

Signatures

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2001, vol. 557, fol. 61, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58914/710/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

KOKS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 59.936.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2001, vol. 557, fol. 61, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(58915/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

KOKS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 59.936.

Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 7 septembre 2001

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de KOKS HOLDING S.A. (la société), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'allouer la perte de l'exercice de CHF 218.115,53 dans le compte perte à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes les opérations effectuées durant l'exercice social clôturant au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 7 septembre 2001.

LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED

Signatures

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2001, vol. 557, fol. 61, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58916/710/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

**LUXEMBURGISCHE BETEILIGUNGS- UND FOERDERUNGSGESELLSCHAFT S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 24.231.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2004, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration

Monsieur Norbert von Kunitzki, administrateur de société, Luxembourg, président du conseil d'administration et administrateur-délégué.

Madame Jeanny Pundel, administrateur de société, Luxembourg.

Monsieur Gaston Schanen, administrateur de société, Luxembourg.

Commissaire aux Comptes

Monsieur Norbert Theisen, Luxembourg.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour avis sincère et conforme

Pour LUXEMBURGISCHE BETEILIGUNGS- UND FOERDERUNGSGESELLSCHAFT

KPMG Experts Comptables

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2001, vol. 557, fol. 51, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58936/537/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

LABORATOIRE DENTAIRE HORNBECK JACQUES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 105, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 51.917.

Constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire alors de résidence à Bettembourg, en date du 2 août 1995, acte publié au Mémorial C numéro 527 du 14 octobre 1995.

En date du 25 juillet 2001 et conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en EUR, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. L'EUR est adopté comme monnaie d'expression du capital.
2. Le capital actuel de LUF 1.000.000,- est converti en EUR 24.789,35.
3. Le capital converti est augmenté à concurrence de EUR 210,65 pour le porter de EUR 24.789,35 à EUR 25.000,- par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de LUF 8.498,- sans émission de part nouvelle.
4. Une valeur nominale de EUR 2.500,- par part social est adoptée.
5. Le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:
«Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-), divisé en dix (10) parts sociales d'une valeur nominale de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) chacune.»
6. Les 10 parts sociales existantes d'une valeur nominale de LUF 100.000,- chacune sont échangées contre 10 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 2.500,- chacune.

Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour avis sincère et conforme

Pour LABORATOIRE DENTAIRE JACQUES HORNBECK, S.à r.l.

KPMG - Experts Comptables

Signature

(58920/537/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

LES TROIS ANGES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4320 Differdange, 143, rue Emile Mark.
R. C. Luxembourg B 71.673.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 78, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(58927/720/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

LENEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 48.271.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 22 août 2001

Résolutions:

1. Le Conseil d'Administration, dûment mandaté par l'Assemblée Générale du 25 avril 2000, et sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en Euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi, décide de convertir le capital social de la société de LUF en EUR avec effet au 1^{er} janvier 2001, au cours de change de 1,- Euro pour 40,3399 Francs luxembourgeois et de remplacer dans les statuts toutes références au LUF par des références à l'EUR.

Le capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) est converti en trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (30.986,69 EUR).

2. Annulation de mille deux cent cinquante (1.250) actions existantes d'une valeur de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune et création de mille deux cent cinquante (1.250) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

3. Le Conseil d'Administration constate que toute référence au capital autorisé dans les statuts n'a plus lieu d'être, sa durée légale d'existence étant arrivée à échéance le 15 novembre 1999.

4. En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Premier alinéa. «Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (30.986,69 EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.»

En conséquence, le Conseil d'Administration chargera Maître André Schwachtgen de la coordination des statuts et des différentes publications.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 77, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58923/230/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

LENEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 48.271.

Statuts coordonnés en vigueur sur base d'un extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration sou seing privé tenue en date du 22 août 2001 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.

Déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2001.

A. Schwachtgen.

(58924/230/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

LIBERTY NEWPORT WORLD PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 25.904.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2001, vol. 557, fol. 66, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 septembre 2001.

Signature.

(58928/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

LIBERTY NEWPORT WORLD PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 25.904.

Minutes of the Annual General Meeting of Shareholders 27 July 2001

The Annual General Meeting of shareholders was held at 12 noon at 1A Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg.

Chairman: Duncan Smith was elected as Chairman of the meeting.

Secretary: Lorna Ros was elected as Secretary of the meeting.

Scrutineer: Claudia Jakobs was elected as Scrutineer of the meeting.

Agenda

1. Approval of the Reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor.
2. Approval of the Statement of Net Assets and Statement of Changes in Net Assets for the year ended 31 March 2001.
3. Distribution of dividends.
4. Discharge of the Directors.
5. Election of the Directors.
6. Election of the Independent Auditor.
7. Any other business.

List of Attendance

The Chairman of the meeting declared that from the attendance list that 225,125 shares were present or represented at the meeting and it appeared that all the shareholders and their representatives had knowledge of the agenda so that it was in order to proceed to discuss the agenda.

Resolutions

1. Approval of the reports of the board of directors and of the independent auditor
The report of the Independent Auditor was read and approved by the meeting.
2. Approval of the statement of Net Asset and statement of changes in Net Asset for the year ended 31 March 2001
The meeting reviewed and approved the Statement of Net Assets and Statement of Changes in Net Assets for the year ended 31 March 2001.
3. Distribution of Dividends
Upon the recommendations of the Directors, the meeting resolved that a dividend would be paid to the holders of shares in the Colonial Strategic Income Fund and Colonial High Yield Securities Fund at the close of business on 26 July 2000.

<i>Fund</i>	<i>Distribution rate per Share</i>	<i>Pay Date</i>
Colonial Strategic Income Fund	\$1.608854	13 August 2001
Colonial High Yield Fund	\$0.685958	13 August 2001

4. Discharge of the Directors

The meeting agreed to discharge all the Directors for the proper performance of their duties for the financial year ended 31 March 2001.

5. Election of the Directors

The meeting agreed to re-elect the following Directors for the period until the next annual general meeting of shareholders:

Lord Wakehurst
 Mr Charles Robert Edge
 Mr John Benning
 Mr Michael James Colligan
 Mr Peter Francis Gray
 Mr Trevor Brian Davies
 Mr Philip Malet de Carteret
 Mr Lewis Nisbet Johnson

6. Election of the Independent Auditor

The meeting agreed to re-elect ERNST & YOUNG S.A. as auditor for the financial year ended 31 March 2002.

7. Any other business

There being other business, the Chairman thanked those shareholders and their representatives who attended and declared the meeting closed at 12.30 p.m.

Signature / Signature / Signature
 Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2001, vol. 557, fol. 66, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58929/000/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

LANDBRIDGE S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 42.838.

Il résulte de la décision du conseil d'administration du 30 août 2001, que M. Robert Jan Schol est nommé en tant qu'administrateur de la société LANDBRIDGE S.A., société anonyme holding avec effet au 1^{er} septembre 2001.

Il résulte de la lettre du 30 août 2001 adressée aux actionnaires de la société LANDBRIDGE S.A., société anonyme holding, que M. J.P. LANDBRIDGE S.A. société anonyme holding, que M. J.P. Everwijn a donné sa démission en tant qu'administrateur de la société LANDBRIDGE S.A., société anonyme holding, avec effet au 1^{er} septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L. van den Broek / E. Klimezyk
 Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 80, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58922/683/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

**NORTEL NETWORKS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,
 (anc. NORTHERN TELECOM (LUXEMBOURG) S.A.).**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
 R. C. Luxembourg B 45.815.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2001, vol. 557, fol. 72, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2001.

NORTEL NETWORKS (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(58957/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

**NORTEL NETWORKS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,
 (anc. NORTHERN TELECOM (LUXEMBOURG) S.A.).**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
 R. C. Luxembourg B 45.815.

Assemblée générale ordinaire

Le 15 juillet 1998 s'est réunie l'assemblée générale ordinaire de la société anonyme NORTHERN TELECOM (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à Luxembourg.

Ladite société constituée par acte du notaire André Schwachtgen, de résidence à Luxembourg en date du 10 décembre 1993 et les statuts ont été modifiés par actes du même notaire en date du 23 décembre 1993, 11 mars 1994 et 12 janvier 1996.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gé van der Fits.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Mademoiselle Marjoleine van Oort.

Il appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Simon Paul.

Les actionnaires représentés en vertu de procurations à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par ces actionnaires ont été portés sur une liste de présence, signée par les mandataires des actionnaires représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence et les procurations des actionnaires représentés après avoir été signée ne varietur par les parties demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Monsieur le Président déclare le suivant:

I. Qu'il résulte de la liste de présence prémentionnée que les sept cent huit millions neuf cent vingt-trois (708.923) actions, représentatives de l'intégralité du capital social de la société de sept cent huit et millions neuf cent vingt trois mille (708.923.000,-) Dollars US sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les différents points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du Jour:

A. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire aux comptes;
B. Présentation et approbation du bilan et du compte de pertes et profits pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 1996;

C. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

Ces faits exposés, constatés et reconnus exacts par l'assemblée.

Ensuite l'assemblée après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après avoir délibéré a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate qu'elle a pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes concernant l'exercice social qui a commencé le 1^{er} janvier 1996 et qui a clôturé le 31 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve le bilan au 31 décembre 1996 et le compte de pertes et profits pour la période concernée, tels qu'ils ont été élaborés par le conseil d'administration et soumis à l'assemblée.

L'assemblée constate que le compte de pertes et profits montre une perte, s'élevant à US\$ 2.673.000,- pour la période concernée.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes concernant l'exécution de leur mandat respectif pendant l'exercice social clôturé le 31 décembre 1996.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Faite et exécutée au Luxembourg, le 15 juillet 1998.

Signatures

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2001, vol. 557, fol. 72, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58958/000/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

**NORTEL NETWORKS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,
(anc. NORTHERN TELECOM (LUXEMBOURG) S.A.)**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 45.815.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2001, vol. 557, fol. 72, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2001.

NORTEL NETWORKS (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(58959/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

**NORTEL NETWORKS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,
(anc. NORTHERN TELECOM (LUXEMBOURG) S.A.).**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 45.815.

Assemblée générale ordinaire

Le 5 octobre 1998 s'est réunie l'assemblée générale ordinaire de la société anonyme NORTHERN TELECOM (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à Luxembourg.

Ladite société constituée par acte du notaire André Schwachtgen, de résidence à Luxembourg en date du 10 décembre 1993 et les statuts ont été modifiés par actes du même notaire en date du 23 décembre 1993, 11 mars 1994 et 12 janvier 1996.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gé van der Fits.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Mademoiselle Marjoleine van Oort.

Il appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Simon Paul.

Les actionnaires représentés en vertu de procurations à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par ces actionnaires ont été portés sur une liste de présence, signée par les mandataires des actionnaires représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence et les procurations des actionnaires représentés après avoir été signée ne varietur par les parties demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Monsieur le Président déclare le suivant:

I. Qu'il résulte de la liste de présence prémentionnée que les sept cent et huit millions neuf cent vingt-trois (708.923) actions, représentatives de l'intégralité du capital social de la société de sept cent huit millions neuf cent vingt trois mille (708.923.000,-) Dollars US sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les différents points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du Jour:

A. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire aux comptes;

B. Présentation et approbation du bilan et du compte de pertes et profits pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 1997;

C. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

Ces faits exposés, constatés et reconnus exacts par l'assemblée.

Ensuite l'assemblée après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après avoir délibéré a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate qu'elle a pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes concernant l'exercice social qui a commencé le 1^{er} janvier 1997 et qui a clôturé le 31 décembre 1997.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve le bilan au 31 décembre 1997 et le compte de pertes et profits pour la période concernée, tels qu'ils ont été élaborés par le conseil d'administration et soumis à l'assemblée.

L'assemblée constate que le compte de pertes et profits montre un profit, s'élevant à US\$ 14.528.000,- pour la période concernée.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes concernant l'exécution de leur mandat respectif pendant l'exercice social clôturé le 31 décembre 1997.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Faite et exécutée au Luxembourg, le 5 octobre 1998.

Signatures

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2001, vol. 557, fol. 72, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58960/000/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.